

Philippe MORENVILLIER

*Meurthe-et-Moselle (5^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Devient député le 19 avril 2008 [J.O. du 20 avril 2008]

N'appartient à aucun groupe [J.O. du 20 avril 2008]

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 22 avril 2008]

NOMINATION

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [J.O. du 29 avril 2008]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE*QUESTION AU GOUVERNEMENT*

Droit pénal. Politique pénale. Rétention de sûreté, mise en œuvre [29 avril 2008] (p. 1769)

QUESTION ORALE SANS DÉBAT

n° 323, posée le 3 juin 2008. Baux. Baux d'habitation (J.O. Questions p. 4544). Appelée le 3 juin 2008. Loyers impayés, lutte et prévention (p. 2800)